



Séance du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en séance ordinaire le 5 octobre 2026 à **19h30**.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- Arrêt du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026 ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Désignation d'un membre du conseil municipal pour prendre la décision relative à une demande de permis de construire ;
- Confirmation du droit de préemption urbain ;
- Règlement intérieur du conseil municipal ;
- Acquisitions amiables de parcelles de terrain ;
- Ventes amiables de parcelles de terrain communal ;
- Questions diverses.

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma sincère considération.

Clément MARCHANT,
Maire de Soueix-Rogalle

